

Chères aiglones, chers aiglons,

Je vous adresse nos meilleurs vœux de bonheur et de santé pour 2021, une année que nous souhaitons tous synonyme d'espoir et de retour à la normale, sur le plan sanitaire en particulier, mais aussi dans nos quotidiens bouleversés depuis déjà trop longtemps.

La campagne électorale est lancée, bien que particulière, et nous profitons de cette édition pour vous présenter l'ensemble de notre programme et de nos candidat-e-s. Notre précédent journal annonçait le sondage d'opinion que nous avons lancé auprès de la population aiglone. Nous sommes heureux d'avoir reçu 654 questionnaires remplis, dont 127 par voie électronique, un grand succès et une contribution précieuse pour laquelle nous vous remercions. Vous retrouverez dans ces pages un extrait de vos réponses et un lien vers le rapport de restitution complet.

Durant cette législature, le syndic et les municipaux PLR ont mené de nombreux projets tels que la rénovation de l'ancienne Maison de Ville avec la réalisation de l'Espace Graffenried, la construction du nouveau bâtiment scolaire Kiwi et du terrain de sport de la Planchette, le développement du projet Espace Événements des Glariers, la réalisation du Plan Directeur Communal et du Plan Général d'Affectation, le développement de l'agglomération Aigle-Monthey avec son réseau de transport et l'accueil à Aigle du futur gymnase du Chablais.

Les Conseillers communaux PLR ont soutenu et défendu ces projets et se sont engagés en commission et par voie d'interpellation et de postulat, notamment pour la valorisation du patrimoine, l'amélioration de la signalisation et de la circulation, la transparence des associations intercommunales, l'animation et le développement du centre-ville, le soutien à l'artisanat, l'analyse de la politique environnementale communale et la rénovation des infrastructures communales.

►► **Je suis heureux de pouvoir compter sur une équipe motivée et engagée**

En tant que chef de campagne, je suis heureux de pouvoir compter sur une équipe motivée et engagée. Nous souhaitons pouvoir apporter des réponses satisfaisantes à vos préoccupations et poursuivre notre travail au sein des autorités communales, afin que notre ville propose un cadre de vie idéal, pour de nombreuses années encore.

►► Clément Reber



Aigle 2021, le sondage

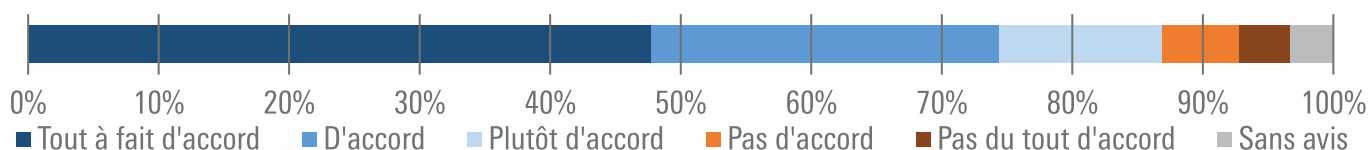


Réponses reçues : 654, soit un échantillon de 9,67% des citoyens. La taille de l'échantillon est suffisante pour garantir des résultats représentatifs avec une marge d'erreur de 5%.

Voici quelques extraits des résultats de notre enquête publique autour des 15 thèmes de campagne du PLR Aigle. Cette enquête a été menée auprès de toutes les personnes domiciliées à Aigle et disposant du droit de vote au niveau communal, soit 6'764 personnes au 18 novembre 2020.

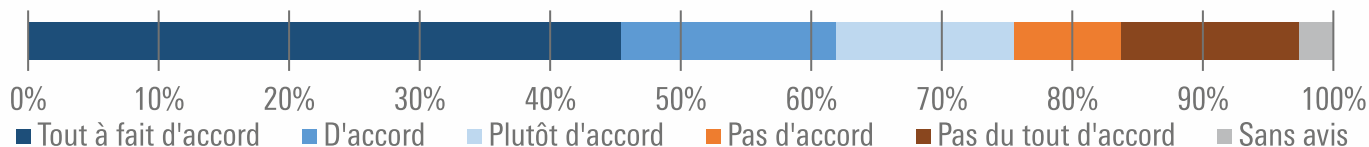
► Pour une ville agréable à parcourir à pied

L'augmentation des espaces piétons au centre-ville est une bonne chose.



Avec 74,38% de sondés « D'accord » et « Tout à fait d'accord » et seulement 9,58% de désaccord, la volonté du PLR Aigle de redonner de l'espace aux piétons au centre-ville est largement encouragée. Alors qu'un projet est justement en cours pour redessiner la Place du Marché, il est particulièrement intéressant de constater que 75,53% des personnes interrogées se disent « Tout à fait d'accord », « D'accord » ou « Plutôt d'accord » avec une place fermée à la circulation.

La perspective d'une place du marché fermée aux voitures est réjouissante.



Bien entendu, cette transformation du centre-ville doit s'accompagner de mesures garantissant son accessibilité par tous les modes de transport. Le lien entre la gare CFF et la vieille-ville doit être amélioré et l'offre de stationnement adaptée à ces changements. L'agrandissement du parking Chevron ainsi que la récente augmentation de l'offre privée commencent déjà à y répondre.

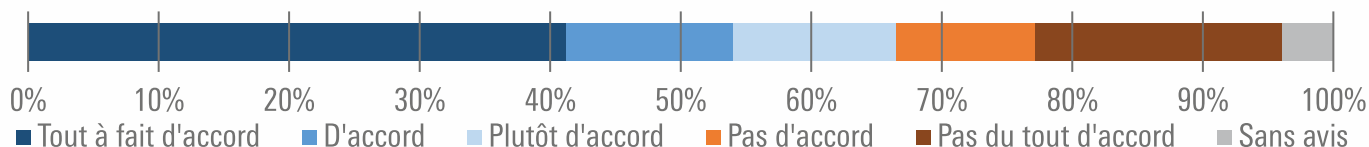
Toutefois, notre sondage indique que 29,56% des personnes interrogées ne sont pas satisfaites de l'offre de stationnement actuelle. Un mécontentement auquel certaines mesures du programme PLR répondent directement comme :

- Une signalisation claire des parkings avec affichage en temps réel des places disponibles, dès l'entrée de ville.
- L'ouverture au public du parking sous-terrain de l'hôtel de ville.
- La généralisation à toutes les places de stationnement communale du principe des 15 premières minutes offertes.

► Une piscine couverte qui fait des vagues

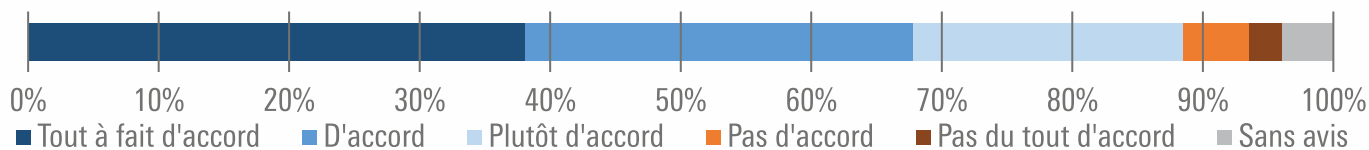
L'idée d'une piscine couverte s'avère un sujet clivant avec 18,88% de personnes « pas du tout d'accord » qui s'opposent aux 41,22% de personnes « tout à fait d'accord ». Parmi les raisons évoquées pour s'opposer, c'est bien souvent le coût qui revient. Cette inquiétude est légitime car un tel investissement doit être soigneusement planifié et maîtrisé. Les rénovations qui s'annoncent de la piscine actuelle pourraient représenter une opportunité de regrouper des frais. Certains sondés particulièrement enthousiasmés par une piscine couverte évoquent même « une urgence » dans leurs remarques, la perspective mérite donc dans tous les cas une réflexion approfondie.

La commune devrait construire une piscine couverte.



► Accompagner le développement, préserver l'identité de la ville

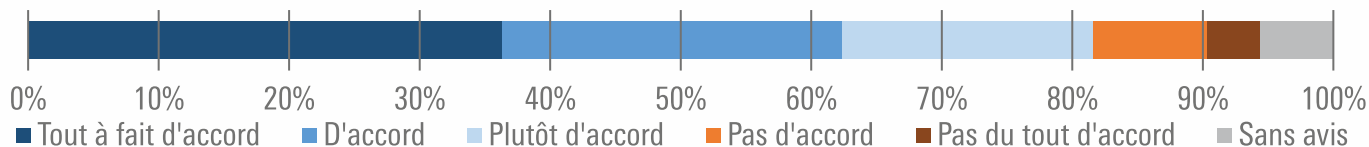
La densification du centre-ville devrait se faire en préservant le patrimoine bâti.



Comme nous, 88,51% des sondés sont « tout à fait d'accord », « d'accord » et « plutôt d'accord » que le patrimoine bâti doit être préservé lors des transformations d'immeuble et dans les nouvelles constructions. Pendant la législature écoulée, Aigle s'est doté d'un Plan Directeur Communal et a instauré une zone réservée sur une grande partie du centre-ville le temps de redimensionner sa zone à bâtir. Avec un Plan Général d'Affectation en cours d'achèvement, Aigle dispose désormais des outils nécessaires pour mieux accompagner les projets immobiliers privés et agir davantage dans le sens d'une préservation de la ville et de son passé.

Aigle est au cœur des vignobles et de la nature et son identité passe aussi par cette proximité avec l'environnement naturel. C'est pourquoi le PLR souhaite poursuivre et accélérer l'arborisation de la ville, ouvrir de nouveaux espaces verts, amener davantage d'eau et de nature en ville, notamment pour lutter contre les îlots de chaleur. Afin d'être accompagné dans ses mesures par un cadre contraignant élaboré par des spécialistes, le PLR souhaite que la ville d'Aigle se positionne pour obtenir le label Ville Verte. Cette démarche est approuvée par 81,61% des personnes interrogées.

Il est judicieux de viser l'obtention du label Ville Verte.



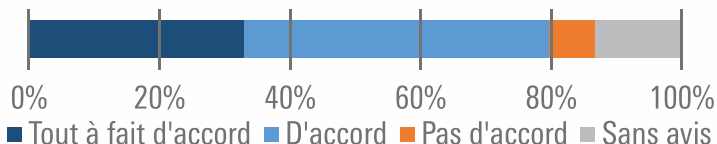
► Une situation financière rassurante

Malgré un taux d'imposition raisonnable, Aigle parvient à investir régulièrement sans péjorer ses finances, avec des comptes communaux à l'équilibre depuis les quinze dernières années. Dans la période de crise sanitaire actuelle, avec les dommages économiques inévitables et le caractère imprévisible, il est rassurant de se trouver dans une situation financière saine et de disposer d'une capacité d'action quand cela est nécessaire.

Quel est votre position sur la gestion communale de l'argent public ?



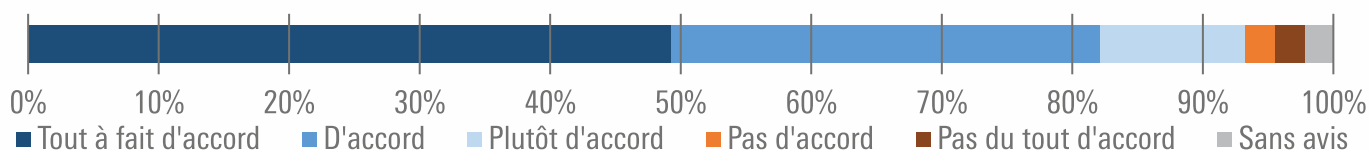
Que pensez-vous du taux d'imposition communal, qui est le plus bas du district ?



► Les employés communaux très appréciés

Pour notre plus grand bonheur, l'affirmation qui récolte le plus grand succès concerne les employés communaux, dont 93,27% des personnes interrogées se disent satisfaites ! Ce magnifique plébiscite récompense la qualité du travail et l'engagement des équipes communales, à votre service toute l'année. Pour le PLR, le soin apporté à la gestion des équipes, au recrutement et à la communication au sein des services est primordial pour que cette satisfaction perdure.

Je suis satisfait-e du travail des employés communaux.



Nous remercions vivement toutes les personnes qui ont pris de leur temps pour répondre à ce sondage.
Retrouvez le résultat complet de notre enquête sur www.plr-aigle.ch/avenir



Programme

Nos priorités
pour la prochaine
législatureAIGLE ►►
DEMAIN

Nos priorités pour la prochaine législature

- Maintenir des finances stables, notamment pour conserver une marge d'autofinancement correcte permettant de continuer à mener à la fois les projets indispensables et des investissements stratégiques.
- Mettre la qualité de vie et le bien-être au premier plan, notamment par l'amélioration des espaces publics, l'arborisation, la valorisation des berges de la Grande-Eau, une politique de durabilité renforcée et une maîtrise accrue du développement urbain. Le label Ville Verte devrait représenter la consécration de ces efforts et participer à l'attractivité.
- Poursuivre l'aménagement du centre-ville pour lui donner enfin la cohérence nécessaire pour valoriser les commerces, être vivant, attractif et accessible.
- Protéger et valoriser le patrimoine pour profiter pleinement du potentiel actuel de la ville en termes de qualité de vie, d'attractivité et de tourisme.
- Défendre l'emploi et le dynamisme économique en poursuivant une politique de développement réfléchie qui priorise la création de places de travail et l'intégration dans le tissu économique régional.
- Être à l'écoute des besoins et maintenir une politique sociale humaine et équitable, à même de tenir compte de toutes les situations de vie.
- Stimuler le développement de l'offre culturelle et sportive, en répondant autant que possible aux besoins des associations en matière d'infrastructures, et en apportant un soutien logistique et financier aux organisateurs.

►► Urbanisme

- Finaliser les projets de rénovation de la place de la Gare et de la place du Marché afin d'en faire des espaces de vie pratiques, sécurisés et accueillants; ainsi que les planifications territoriales, outils nécessaires à l'accompagnement du développement démographique constant dans notre région.
- Favoriser les constructions en bois, efficaces et durables. Développer un éco-quartier sur le site de Novassalles, respectueux de l'environnement et de la biodiversité.
- Préserver les sols et lutter contre l'imperméabilisation de ceux-ci en utilisant, dans les espaces publics, des matériaux perméables et poreux.



►► Patrimoine naturel et environnement

- Renforcer la végétalisation et l'arborisation urbaine en développant les massifs végétaux et en arborisant davantage les grands espaces publics, tels que les parcs, les places de jeu et la zone des Glariers.
- Réaménager le parc Monséjour en espace ludique et public ainsi que développer les espaces verts en ville et valoriser l'accueil en nature aux abords de la ville.
- Développer les mesures visant à l'obtention du label Ville Verte et renforcer le soutien aux améliorations énergétiques.



► Patrimoine historique

- Préserver le patrimoine bâti historique de la ville en développant un concept d'aide à la pierre pour les biens privés de valeur notable.
- Développer la mise en valeur et l'activité au château d'Aigle, rénover et valoriser le lavoir du Croizat ainsi que l'ensemble des biens des siècles passés.
- Accompagner et encourager les rénovations, l'embellissement et l'entretien du patrimoine historique public et privé, notamment la rue de Jérusalem, la ruelle Sous-le-Bourg et le site du Moulin-Neuf.



► Infrastructures et bâtiments communaux

- Mettre sur pied un véritable programme d'assainissement de l'ensemble des bâtiments communaux et prioriser les investissements en terme d'efficacité énergétique.
- Accompagner le projet de gymnase sur le site de l'ancien hôpital, créer un cheminement de mobilité douce en site propre et en ligne directe depuis la gare et s'assurer d'une implantation respectueuse des riverains (mobilité maîtrisée, espaces conviviaux et sécurité assurée).
- Finaliser le projet de rénovation de la piscine existante. Effectuer un montage économique, efficace et robuste, permettant d'y adjoindre une piscine couverte, destinée en particulier aux écoles, et permettant de bénéficier de subventions cantonales, diminuant ainsi l'impact sur les finances communales.

► Mobilité

- Renforcer le réseau routier de la commune par le déploiement de pistes cyclables en site propre, garantissant ainsi une bonne cohabitation de l'ensemble des usagers, piétons, cyclistes, bus et véhicules privés.
- Valoriser le réseau de bus MobiChablais, améliorer la desserte et le parcours et rendre les bus accessibles aux personnes à faible revenu, aux jeunes et aux aînés.
- Finaliser la mise en place du concept de stationnement centralisé avec généralisation des 15 premières minutes gratuites et décompte des places disponibles. Déployer une signalisation adéquate aux entrées de ville.



► Économie et emplois

- Augmenter la densification des terrains industriels, garantissant ainsi un ratio correct d'emplois par hectare, et donc d'emplois par habitant ainsi que réduire les surfaces commerciales hors de la ville visant à ramener du commerce et de la vie en ville.
- Accentuer la promotion économique favorisant des activités innovantes et des emplois à haute valeur ajoutée.
- Développer une collaboration renforcée avec les artisans, les industriels et les commerçants aiglons, regroupés en association, afin de permettre l'engagement d'un manager de ville, personne clef dans la valorisation des surfaces commerciales et artisanales.





► Finances communales

- Maintenir le taux d'imposition actuel.
- Stabiliser les finances communales, intégrer les principaux projets à un plan d'investissement à moyen terme garantissant une meilleure visibilité de l'endettement communal tout en maintenant annuellement une capacité d'autofinancement élevée.
- Finaliser les projets stratégiques puis viser à une réduction de la dette à long terme.

► Action sociale et jeunesse

- Mettre en place les conditions cadres permettant l'implantation d'un service de distribution de biens de première nécessité aux plus démunis (exemple: épicerie Caritas).
- Renforcer le soutien envers les jeunes, par la collaboration à des activités jeunesse ludiques et diversifiées.
- Veiller à maintenir un bon support à nos aînés, dans l'ensemble de leurs activités ainsi qu'aux personnes à mobilité réduite.



► Sport, culture et manifestations

- Renforcer l'offre culturelle de la ville. Valoriser le futur Espace Événement des Glariers, soutenir une saison culturelle annuelle attrayante et diversifiée, autant classique que contemporaine. Planifier la réaffectation des anciens abattoirs en pôle artistique de qualité.
- Développer l'offre d'activités physiques telles que le sport pour tous et le sport-santé, en particulier pour les jeunes.
- Valoriser les manifestations populaires annuelles existantes et favoriser l'organisation de nouvelles manifestations d'envergure, sportives et culturelles.

► Tourisme

- Mettre en valeur le patrimoine historique aiglon tel que le château, les vignes et le vin, les anciennes ruelles, les espaces verts et les anciennes bâtisses dans l'offre touristique.
- Renforcer le rôle touristique de la gare d'Aigle et y prévoir un point info permanent en collaboration avec l'ensemble des acteurs régionaux.
- Créer des synergies efficaces avec les projets hôteliers aiglons, prévoir une offre globale, notamment en lien avec des séminaires, l'activité cycliste et l'UCI.



► Sécurité et protection de la population

- Renforcer la présence policière dans le quartier de la gare, de la Planchette et dans le secteur résidentiel, notamment par des rondes nocturnes régulières.
- Développer le lien de proximité entre les forces de police et la population, en accentuant les patrouilles pédestres et cyclistes en ville et dans les quartiers.
- Valoriser la prévention et l'information destinée aux groupes à risques, aux personnes défavorisées et aux personnes allophones.



► Travaux publics et gestion des déchets

- Rédiger un plan de réduction et de valorisation des déchets, en particulier concernant les écopoints. Déployer un système de récolte des déchets compostables dans les quartiers.
- Inciter à des mesures de réduction des emballages et de récupération du PET dans les commerces.
- Accompagner le travail des employés communaux en charge de l'entretien des routes et trottoirs (réparations, déneigement, ...) Poursuivre un entretien routier annuel soutenu et dans le cadre des principes de multimodalité.



► Politique régionale

- Valoriser les projets composant le dossier Chablais Agglo et informer la population des objectifs et mesures concrètes.
- Développer la coordination régionale, en particulier sur les thèmes de la communication, de la mobilité, de la promotion économique et de l'aménagement du territoire, ainsi que dans le cadre des sites d'activités stratégiques.
- Maintenir un positionnement fort de la commune d'Aigle comme carrefour de mobilité au cœur du Chablais et carrefour de tourisme aux portes des Alpes.

► Communication et informatique

- Mettre sur pied une administration 2.0, intégrant notamment une gestion électronique des documents, permettant un travail efficace de l'ensemble de l'administration et des autorités, et offrant un service rapide et efficace à la population.
- Intensifier et moderniser l'information à la population, au travers des outils communaux existants comme la newsletter, le journal et le site Internet ainsi qu'au travers des médias régionaux et des réseaux sociaux.
- Systématiser et cibler les informations communales auprès des groupes de citoyens concernés.



► Vignes, caves et vins

- Préserver la tradition aujourd'hui reconnue de travail du vignoble communal par des familles de tâcherons et la production des vins officiels communaux.
- Développer la gamme des vins communaux par l'ajout d'un vin produit selon les règles de l'agriculture biologique.
- Accompagner les prestataires de la commune dans leur transition de modèle d'exploitation et encourager les méthodes culturelles particulièrement respectueuses de l'environnement.

AIGLE ►
DEMAIN

LISTE N° 1
7 mars 2021



Les 45 candidats PLR au Conseil communal

AIGLE ▶
DEMAIN



**Grégory
Devaud**



**Isabelle
Rime**



**Fabrice
Cottier**



**Alexandre
Favre**



**Charles-André
Bolomey**



**Pierre-Yves
Brélaz**



**Laurent
Buemi**



**Laurence
Bumier-Vernaud**



**Martine
Cheseaux**



**Pierre
Donato**



**Marc-Olivier
Drapel**



**Harry
Dupont**



**Alain
Emery**



**Christian
Loewensberg**



**Mouloud
Mekaoui**



**Romaine
Merminod**



**Jean-Michel
Mutzenberg**



**Bruno
Pinto**



**Laurent
Pons**



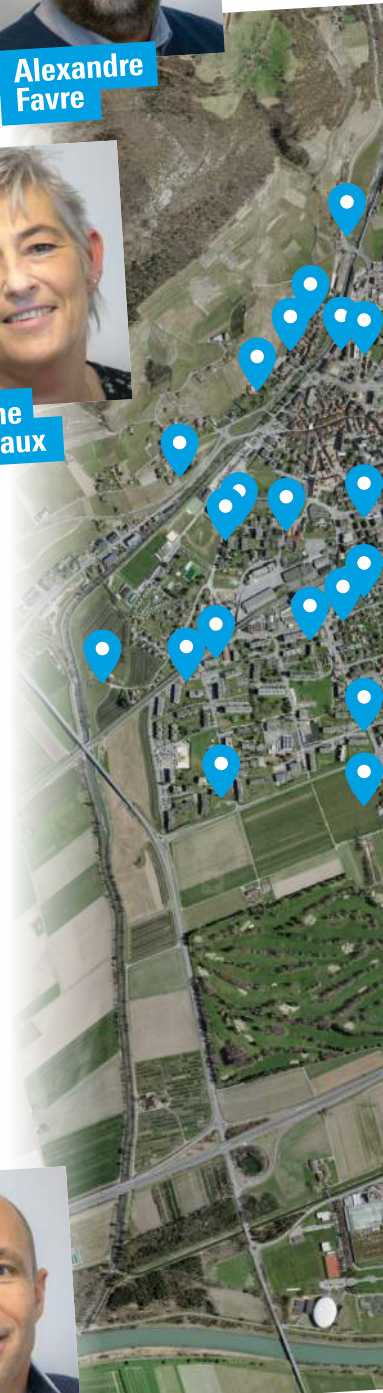
**Clément
Reber**

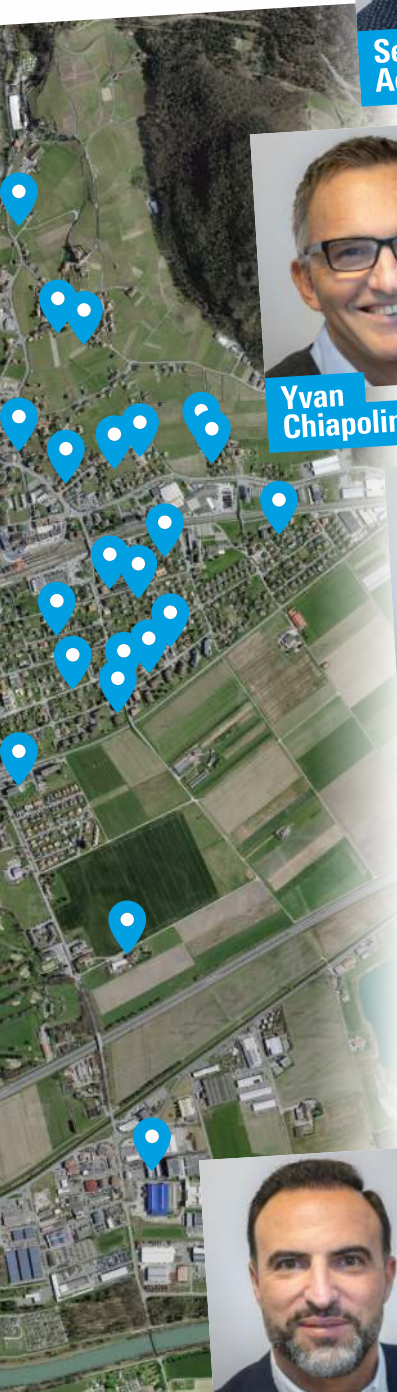


**Antonio
Santos**



**Pierre-Alain
Schweizer**





22%
Moyenne d'âge
51,7 ans



78%
Moyenne d'âge
48,4 ans

LISTE N° 1
7 mars 2021



Quatres candidats PLR à la Municipalité

Pour la Municipalité, les sortants Grégory Devaud et Isabelle Rime se représentent, accompagnés de Fabrice Cottier et d'Alexandre Favre. Âgés respectivement de 47 et 46 ans, ces candidats qui siègent tous deux au Conseil communal sont depuis longtemps fortement investis dans la vie publique aiglonne.



Grégory Devaud

36 ans, marié, trois enfants, agriculteur-viticulteur

Municipal depuis 2011 et député depuis 2007, Grégory Devaud a été parmi les plus jeunes présidents du parlement vaudois. Ancien champion de cyclisme, il met à présent son énergie débordante, en dehors de son exploitation agricole, au service de la politique communale et cantonale. Très engagé sur la question de l'urbanisme, il parle avec passion de ses dossiers qu'il maîtrise parfaitement, comme le tout nouveau Plan Directeur Communal, véritable outil de pilotage durable destiné à préserver le patrimoine naturel et historique, ou encore le Plan Général d'Affectation bientôt achevé. Souhaitant donner à Aigle un centre-ville pratique, vivant et attractif, il travaille notamment et actuellement sur la transformation de la place de la gare et de la place du Marché.

« Je souhaite m'engager davantage en faveur des aiglannes et des aiglons. J'aime cette ville, j'y aime les gens et travailler pour eux. Parmi de nombreux défis liés notamment au développement durable, à la protection climatique et à l'essor socio-économique de notre commune, j'identifie trois enjeux principaux: la stabilisation des finances communales, la problématique du développement territorial et de son accompagnement ainsi que le positionnement d'Aigle, véritable carrefour de mobilité, au sein de la région. Ce journal vous donne la possibilité de découvrir nos engagements et notre programme, pour vous, pour Aigle, demain... »

▶▶ **J'aime cette ville, j'y aime les gens et travailler pour eux**

Isabelle Rime, 58 ans, mariée, trois enfants et deux petits-enfants, assistante dentaire de profession, travaille actuellement à l'Hôpital Riviera Chablais au service de gestion documentaire.

Egalement Municipale depuis 2011, sa dernière législature a été marquée par un engagement fort en faveur des écoles, notamment avec la construction du nouveau bâtiment Kiwi pour les classes primaires, la rénovation du collège des Dents-du-Midi et de la salle de gymnastique de la Planchette et la création des nouvelles installations sportives. Attachée à la culture, elle a porté le projet du nouvel Espace Événements des Glariers accepté par la population le 9 février 2020. Elle a mené à bien la rénovation de l'Ancienne Maison de Ville qui abrite l'Espace Graffenried et s'est attelée à faire revenir le Théâtre Waouw au centre-ville. Elle aime que les autorités communales soient proches de la population et souhaite améliorer la communication autour des projets et l'accessibilité des services publics. Les questions environnementales sont également au cœur de ses préoccupations.

« La législature actuelle a été extrêmement dense en projets d'importance et de qualité pour nos habitants. Ces dossiers de constructions d'infrastructures publiques me passionnent et m'encouragent à me mettre encore plus à disposition de

▶▶ **Ces dossiers de constructions d'infrastructures publiques me passionnent**

la commune afin de mener à bien l'élaboration et la concrétisation de la mise en valeur de ces biens publics attendus par les aiglannes et les aiglons. Ainsi, et hormis le temps consacré à ma famille et mes petits-enfants, c'est avec une grande motivation que je travaille déjà sur la rénovation de la salle de gym de l'Aigle-Ancienne, la réhabilitation des anciens abattoirs en pôle artistique et à la rénovation de l'Hôtel de Ville. Motivée comme jamais, je m'engage pour vous ! »



Isabelle Rime


**Fabrice
Cottier**
47 ans, marié, agent d'assurance

Très engagé pour le sport, Fabrice Cottier a assumé plusieurs présidences d'associations et se décrit volontiers comme un rassembleur qui aime construire des projets et chercher des compromis. Au Conseil communal depuis 2011 et actuel chef du groupe PLR, il connaît bien les coulisses de la vie politique aiglonne. Agent d'assurance, il apprécie le contact direct et le dialogue et s'est d'ailleurs beaucoup investi pendant le confinement pour apporter de l'aide aux personnes isolées. Engagé pour faire d'Aigle une ville vivante et dynamique, il veut mettre en valeur l'économie locale, au bénéfice des commerçants, ainsi que les manifestations et le travail des associations locales.

« En tant que chef du groupe PLR au Conseil communal, c'est tout naturellement que je suis avec attention les dossiers et les projets communaux. J'entretiens également une relation quotidienne avec nos conseillers et nos municipaux afin de préparer au mieux les séances, dans le but d'obtenir les solutions optimales et adéquates aux besoins de la population. Ma disponibilité et ma stabilité sur le plan professionnel et privé m'encouragent naturellement à m'engager davantage, et donc au sein du collège municipal. La gymnastique et le sport en général a été ma vie, c'est aujourd'hui une toute autre forme de défi, et par équipe, qui nous attend, on compte sur vous! »

►► **Ma disponibilité et ma stabilité sur le plan professionnel et privé m'encouragent naturellement à m'engager davantage**

46 ans, marié, deux enfants, vigneron-encaveur

Se décrivant comme "amoureux d'Aigle", Alexandre Favre, à la sortie d'une année de présidence du Conseil communal, souhaite contribuer à améliorer la qualité de vie des habitants en proposant des mesures simples et peu coûteuses susceptibles d'améliorer leur bien-être. Vif d'esprit et pragmatique, il s'intéresse beaucoup à la jeunesse, la vie associative et aux questions sociales. Il a toujours vécu à Aigle et est également très attaché au canton de Vaud et à ses traditions. Désirant développer la convivialité et les espaces de vie, il imagine volontiers des zones vertes sur les berges de la Grande-Eau et une arborisation renforcée, notamment pour lutter contre les îlots de chaleur, entre autres dans le secteur des Glariers.

►► **Je suis éperdument amoureux de notre magnifique bourgade**

Disponible et flexible, je m'engage pour améliorer le bien-être et le bien-vivre des habitants et contribuer au rayonnement de notre ville. J'aime m'investir et mener des projets à bien. J'apprécie beaucoup le contact humain et les échanges ainsi créés, à la recherche du consensus. Construisons ensemble ce beau projet d'avenir ... »

« Né et élevé à Aigle, je suis éperdument amoureux de notre magnifique bourgade, dont je connais les moindres recoins.


**Alexandre
Favre**
**AIGLE ►►
DEMAIN**
**LISTE N° 1
7 mars 2021**


Interview

**Martine Cheseaux, arboricultrice
et Pierre-Alain Schweizer, maraîcher**

Le développement durable passe par une agriculture responsable. Sur vos domaines, comment cela se traduit-il ?

Pierre-Alain: Par une production locale, un minimum d'intrant, une transformation de certains produits sur place, la production de décoctions utiles (purin d'orties), la vente directe, et aussi par la production d'énergie sur le domaine.

Martine: Une agriculture durable est locale, très respectueuse de son milieu et de l'environnement. Elle nécessite une certaine stabilité, une visibilité raisonnable et des perspectives. Pour cela, notre développement est basé sur une relation avec notre clientèle sans intermédiaire. La vente directe et l'accès aux parcelles en auto-cueillette traduisent ce choix.

Quelles sont les mesures précises que vous avez mises en œuvre dans ce but ?

Pierre-Alain: Je travaille l'entier de mon domaine en biodynamie, veille au respect des auxiliaires (équilibre de la faune pour éviter les prédateurs tels que les pucerons). La vente directe sur le domaine et aux marchés permet de vendre ma production le plus localement possible. Je favorise la biodiversité, grâce notamment aux ruches présentes sur le domaine et qui favorisent la pollinisation, aux haies qui permettent la nidification et apportent de la nourriture aux oiseaux.

Martine: La culture d'un grand nombre d'anciennes variétés rares labellisées ProSpecieRara, contribuant à la sauvegarde d'un patrimoine fruitier menacé. La culture de variétés peu courantes avec une grande qualité gustative. Les nouvelles variétés cultivées sont résistantes aux maladies ou rustiques. Des méthodes culturales respectueuses avec peu d'intrants, avec utilisation de produits naturels contre les insectes et les maladies et renonciation aux herbicides. La mise en place d'un grand nombre de mesures pour favoriser la biodiversité : refuges pour la faune, nichoirs, perchoirs, arbustes à floraison échelonnée et prés fleuris pour les insectes pollinisateurs. Une grande attention au sol, clé de voute pour des arbres en santé et un verger résilient. Production d'énergie solaire sur nos toits. Système d'irrigation goutte à goutte piloté par des sondes d'humidité très économes en eau.



Comment ressentez-vous les effets du changement climatique sur votre production ?

Pierre-Alain: Il a fallu réorganiser les cultures et les variétés selon les saisons, (planter plus tôt ou plus tard), ainsi que s'adapter à un plus grand manque d'eau.

Martine: Nous constatons clairement une augmentation des épisodes de gel liée au démarrage plus précoce de la végétation. Nous constatons également plus d'épisodes de sécheresse et plus de vent. La menace de nouveaux insectes nuisibles d'origine exotique est en augmentation.

Quelles seraient les actions que pourraient développer la Commune d'Aigle pour vous soutenir dans votre démarche ?



Pierre-Alain: Aider à créer des synergies entre agriculteurs-tices pour une production et une commercialisation aiglonne (produits laitiers, oeufs, céréales, lentilles, farines, pâtes, huiles, pain, viande, etc). Concrètement, on peut imaginer un seul point de vente en ville avec la production de tous les agriculteurs

locaux, amenant des produits complémentaires et permettant de diminuer les coûts, et donc les prix.

Martine: La protection contre des nouveaux ravageurs se gère souvent physiquement en posant des filets, la procédure pour ces installations doit rester simple. La commercialisation des produits agricoles en circuit court implique un bon accès aux fermes et à leurs parcelles (pour l'auto-cueillette). Un travail en réseau des fermes de la région Chablais (actives en vente directe) basé sur l'échange de produits a beaucoup de sens pour présenter un assortiment attractif ; à favoriser !

Comment imaginez-vous votre exploitation dans 10 ans ?

Pierre-Alain: Je n'aurai plus de culture pour la nourriture animale mais exclusivement pour la consommation humaine. J'aurai une plus grande surface de légumes et des cultures plus diversifiées. Ainsi, mon magasin à la ferme proposera davantage de choix, permettant ainsi aux aiglons de consommer l'essentiel de leur alimentation localement.

Martine: Toujours animée par le plaisir et la passion de cultiver harmonieusement, d'échanger et de faire découvrir des bons produits locaux.

Zones de rencontre et zones 30

La gestion de la circulation automobile et le trafic en général font partie des préoccupations importantes des citoyens aiglons. Il ressort fréquemment que les grands axes doivent être adaptés dans le sens d'améliorer la sécurité et la cohabitation entre tous les usagers. Pour ce qui concerne les quartiers historiques, tels que les quartiers du Château, du Cloître, de la Chapelle, de la Fontaine et les secteurs des Payernettes et de Rochebord, là où les murs de vigne et le bâti existant dessinent les rues, le PLR est d'avis que l'implantation d'une zone de rencontre (20km/h) serait particulièrement adéquate. La typologie des autres secteurs de la ville, et en particulier la zone résidentielle, correspond parfaitement à une zone limitée à 30km/h, garantissant la sécurité des riverains ainsi que les possibilités de stationnement et d'accès aux propriétés.



Les Glariers, zone de loisirs à valoriser



Le secteur des Glariers regroupe de nombreuses activités. Outre la modification du haut de la place avec l'implantation future de l'Espace Événements des Glariers, dès le bâtiment dit de la cantine et jusqu'au camping, on peut se réjouir de l'évolution de cette zone de sports et de loisirs. En effet, on y trouve déjà un skatepark, un terrain synthétique dédié à l'athlétisme, des terrains de beach-volley et de football, dont un dédié aux juniors, des pistes de pétanque, une piscine, un mini-golf, un camping, une école de breakdance et même, tout prochainement, un parc pour les chiens.

Toutefois, il est nécessaire de penser à l'avenir et de réimaginer ces espaces en permettant à la population de se les approprier. Pour rappel, le plan stratégique des sports de la ville d'Aigle prévoit un réaménagement du terrain synthétique et l'implantation de plusieurs mini terrains de sport, en complément aux installations de la planchette, ainsi qu'une réflexion plus large sur le terrain Knie, tout en souhaitant maintenir la venue annuelle du cirque et les autres manifestations s'y déroulant.

Le PLR s'engage et propose la création d'un véritable parc urbain fortement arborisé et aménagé comme zone de loisirs et de détente. À l'image du célèbre Central Park new-yorkais, toute proportion gardée bien sûr, le développement d'une magnifique zone d'accueil et d'activité physique, parsemée de grands arbres en pleine terre, et offrant de nombreux équipements, tel est notre objectif !

Dans ce secteur, nous voulons également mener une réflexion sur l'accueil amélioré des usagers du camping et camping-caristes.



Aigle 2030, le petit livre vert du PLR

Durabilité et protection climat

Depuis plusieurs mois, le PLR Aigle a constitué un groupe de travail de plusieurs citoyens particulièrement intéressés par la thématique du développement durable, pas forcément engagés sur le plan politique, et désireux de construire Aigle demain.

Ainsi une stratégie complète dédiée à la durabilité et à la protection climatique a vu le jour, sous le nom d'Aigle 2030, identifiant la nécessité de développer, dans la durée, des mesures applicables et pérennes, car un bon virage s'anticipe, se négocie et se poursuit pour ne pas finir dans le mur. C'est ainsi qu'Aigle 2030 devient aujourd'hui le petit livre vert du PLR, pour des mesures pragmatiques et réalistes. Vous trouverez ci-dessous une synthèse des objectifs, regroupés dans une charte correspondant à nos engagements. Le document complet étant disponible sur www.plr-aigle.ch/durabilite

Infrastructures et sites naturels



- Valoriser les infrastructures existantes et les rendre efficaces sur le plan énergétique.
- Préserver les sols, renforcer la végétalisation et l'arborisation.
- Développer des espaces verts accessibles et ludiques garants du bien-être de la population.

Approvisionnement et gestion des ressources naturelles



- Améliorer la gestion des déchets et des écopoints, assurer la récupération du PET et du compost.
- Préserver la ressource en eau potable et pérenniser son approvisionnement.
- Acquérir et produire de l'énergie issue de production renouvelable.

Mobilité



- Garantir une accessibilité aux transports publics pour toutes et tous.
- Déployer le schéma directeur des cycles et favoriser l'utilisation des deux-roues.
- Favoriser une mobilité multimodale éco-responsable.

Responsabilité sociétale



- Veiller à valoriser les fonctions publiques sans distinction d'âge, de genre ou de nationalité.
- Promouvoir les possibilités de formation continue et complémentaire.
- Encourager et appliquer des principes de consommation locale et de saison.

Climat



- Développer l'utilisation de matériel technique particulièrement respectueux de l'environnement.
- Neutraliser les émissions de CO2 et mettre en œuvre une stratégie bas carbone.
- Compenser à l'échelle locale les émissions de CO2, notamment par des plantations végétales.

Grégory Devaud

Isabelle Rime

Fabrice Cottier

Alexandre Favre

« Nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants. »

Antoine de Saint-Exupéry, Terre des Hommes, 1939



De la connaissance d'Aigle avant tout...



Ces dernières années, il a fallu un travail constant de la part de l'Exécutif pour accompagner, sans être distancé, le développement rapide de la ville d'Aigle qui a dépassé le cap des 10'000 habitants. La qualité de certains projets et leur intégration environnementale a été l'objet de beaucoup de « combats » entre Municipalité et constructeurs. Celle-ci a mené à bien le projet de Plan Général d'Affectation pour assurer l'attractivité de la ville et s'est dotée petit à petit de nouvelles infrastructures (bâtiments scolaires, médiathèque, futur Espace Événements des Glariers) et de nouveaux quartiers (Margencel, Sous-le-Bourg).

Sur le plan de son administration, la commune a revu entièrement l'organisation de ses services et modernisé ses outils de gestion. Au niveau des finances, la maîtrise des charges et le suivi des investissements ont permis d'équilibrer le fonctionnement tout en constituant des réserves pour les prochaines échéances. Certes, la dette a augmenté, mais la capacité à la rembourser reste intacte, même si l'impact covid reste incertain.

Pour l'avenir, il faut avant tout des femmes et des hommes motivés et expérimentés, qui connaissent la commune et la région pour s'y être déjà investis, afin qu'Aigle puisse consolider son rôle régional et développer ses prestations aux habitants. Elles sont de plusieurs ordres : cohérence du développement urbain et de la mobilité, soutien socioéconomique, encouragement des sports et de la culture, protection de la biodiversité. Les candidats PLR au législatif et à l'exécutif apportent ces compétences indispensables et méritent votre confiance.

▶▶ Frédéric Borloz, Syndic & Conseiller national

L'affichage sauvage, entre légalité, sécurité et bon sens

Le PLR Aigle a fait le choix, dans le cadre de cette période électorale, de ne pas recourir à l'affichage sauvage de panneaux à usage unique. En effet, seuls les panneaux officiels de la société général d'affichage - SGA - ainsi que quelques banderoles destinées à un recyclage en sacs à commissions seront utilisés. Sensibles à certains arguments tels que la pollution visuelle, le développement durable ainsi que la sécurité, ce choix a été fait d'autant plus que les règles sur la circulation routière, rappelées aux partis sous la forme d'un petit guide, limitent considérablement les possibilités interdisant les secteurs proches des passages pour piétons, les carrefours et les ronds-points.



Et si on se projetait... ?

Dans 20 ans, Aigle aura atteint son plafond démographique et la population (env. 13'000) n'augmentera pratiquement plus. Les services communaux auront été développés en conséquence, de même que l'offre commerciale, de loisirs, culturelle et sportive. De nouveaux espaces verts seront ouverts à la population, les rues du centre seront animées et les enfants qui y naissent auront envie d'y rester. La vie nocturne existera à nouveau le week-end. Il sera facile et agréable de se déplacer à vélo, électrique ou non, le réseau routier ayant été adapté en conséquence dans le sens d'une cohabitation multimodale. La ville sera une destination touristique à part entière et ses vins comme ses autres produits locaux seront largement connus et appréciés. Grâce à la densification urbaine, la ville sera toujours entourée de nature, d'agriculture et de montagnes, offrant un cadre de vie idéal aux habitants.



Carnotzets digitaux



De 17h30 à 18h30, échangez librement en visioconférence avec des candidats du PLR Aigle.

1 séance = 1 thème de notre programme

Plus d'informations sur notre page
facebook.com/PLRAigle



Prochaines dates:

Jeudi	4 février	Economie et emploi
Dimanche	7 février	Finances
Mercredi	10 février	Action sociale et jeunesse
Samedi	13 février	Sport, culture et manifestations
Mardi	16 février	Tourisme
Vendredi	19 février	Sécurité
Lundi	22 février	Travaux et gestion des déchets
Jeudi	25 février	Politique régionale
Dimanche	28 février	Communication et informatique
Mercredi	3 mars	Vignes, caves et vins

